

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
28 avril 2021

Date d'affichage
28 avril 2021

Objet de la Délibération

Participation des communes - budget 2021

N° 30.2021

Séance du 5 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, et le cinq mai à 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que la Trésorerie a demandé qu'un protocole soit établi pour le versement de la participation des communes au SIVOM.

Il rappelle que jusqu'à présent les versements étaient faits en fonction de la trésorerie des communes et des besoins du SIVOM sans calendrier pré établi.

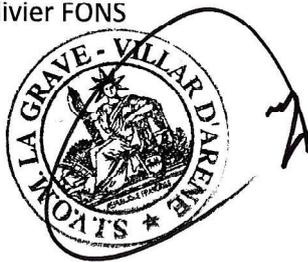
Il propose de délibérer sur les montants, 405 929,83€ pour la commune de La Grave, 165 179,98€ pour la commune de Villar d'Arène et demande que ces sommes soient versées au plus tard le 31 octobre 2021.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour les montants de la participation des communes et valide le paiement au plus tard le 31 octobre 2021

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

